

Annexe 1 : Synthèse des critères relatifs à la sortie du statut de déchet du polypropylène chargé (FPP), issu de la valorisation de certains déchets plastiques.

Produits entrants				
Codes déchets	16 01 19 - Matières plastiques 16 02 16 - Composants retirés d'équipements mis au rebut autres que ceux visés à la rubrique 16 02 15. 19 10 04 - Fraction légère des résidus de broyage et poussières autres que celles visées à la rubrique 19 10 03. 19 12 04 - Matières plastiques et caoutchouc. Autres codes analogues et non dangereux à spécifier dans l'enregistrement			
Origine	Véhicules hors d'usage Déchets d'équipements électriques et électroniques Résidus de broyage Flux particulier collecté en recyparcs			
Produit sortant				
<u>Composition</u>	<u>Unité</u>	<u>Critère</u>	<u>Fréquence d'analyse</u>	<u>Méthode analytique</u>
Fraction en FPP	%	>95	1/big bag (= lot)	Spectroscopie dans l'infrarouge proche
Fraction des autres plastiques	%	≤3	1/big bag (= lot)	Spectroscopie dans l'infrarouge proche
Impuretés (bois, caoutchouc)	%	≤2	1/big bag (= lot)	Spectroscopie dans l'infrarouge proche
<u>Autres paramètres</u>	<u>Unité</u>	<u>Limite de concentration</u>	<u>Fréquence d'analyse</u>	<u>Méthode analytique</u>
Plomb	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-5
Mercur	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-4
Cadmium	mg/kg	100	1 fois par an	IEC 62321-5
Chrome hexavalent	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-7-2
Polybromobiphényles (PBB) ^(a)	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-6
dont hexabromobiphényle	mg/kg	50	1 fois par an	IEC 62321-6
Polybromodiphényléthers (PBDE) ^(b)	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-6
Hexabromocyclododécane ^(c)	mg/kg	1000	1 fois par an	IEC 62321-9
<p>a. Somme des 10 PBB : monobromobiphényle, dibromobiphényle, tribromobiphényle, tétrabromobiphényle, pentabromobiphényle, pentabromobiphényle, hexabromobiphényle, heptabromobiphényle, octabromobiphényle, nonabromobiphényle, decabromobiphényle</p> <p>b. Somme des 10 PBDE : monobromodiphényléther, dibromodiphényléther, tribromodiphényléther, tétrabromodiphényléther, pentabromodiphényléther, hexabromodiphényléther, heptabromodiphényléther, octabromodiphényléther, nonabromodiphényléther, decabromodiphényléther</p> <p>c. Par «hexabromocyclododécane», on entend l'hexabromocyclododécane, le 1,2,5,6,9,10-hexabromocyclododécane et ses principaux diastéréoisomères : l'alpha-hexabromocyclododécane, le bêta-hexabromocyclododécane et le gamma-hexabromocyclododécane</p>				